



Jeudi 18 octobre !
GRÈVE ET MANIFESTATIONS



Le 25 septembre 2007, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'AGIRC, le premier ministre a évoqué le rendez-vous des retraites de 2008 des salarié(e)s du privé. Il a déclaré «... *ce rendez-vous, vous le savez a deux préalables. Le premier, c'est la réforme des régimes spéciaux... nous ne pouvons demander aux français de nouveaux efforts si les règles de retraites restent tangibles pour les agents de ces grandes entreprises*».

Pour François Fillon *«l'augmentation de la durée de cotisation à 41 ans n'est pas une option, elle est prévue par la loi. La durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein doit donc passer de 40 à 41 ans de 2009 à 2012...»*.

La vérité, ce sont bien 41 ans de cotisation pour toutes et tous, public comme privé, et après 42, 43 ans ? Les retraites nous concernent tous. Ils remettent en cause tous nos acquis. **Nous demandons l'abrogation des mesures Balladur et Fillon et demandons le droit effectif à la retraite à taux plein à 60 ans et le retour aux 37,5 annuités !**

Les annonces du Président de la République et du gouvernement de ces dernières semaines sont sans ambiguïtés. Il s'agit de faire passer «à marche forcée» la politique de réduction du coût du travail et des déficits publics exigée par l'Union européenne et de satisfaire les exigences du Medef. Cette politique pénalise exclusivement ceux qui vivent de leur force de travail qu'ils soient salarié(e)s du privé ou du public.

Ils s'attaquent à tout ! Ensemble salarié(e)s du secteur privé, agents de la fonction publique et secteur du privé... pour l'augmentation des salaires, la défense de l'emploi et des missions de service public, de la protection sociale et des retraites, il faut agir pour :

- l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, le maintien du SMIC, des contrats de travail en CDI
- le maintien des régimes spéciaux de retraite et des droits qui leurs sont attachés sans allongement de la durée de cotisation
- l'abrogation des mesures Balladur et Fillon
- le maintien de la retraite de base à 60 ans à taux plein, pour tous
- le maintien d'un réel service public de l'emploi et du système d'assurance chômage
- le maintien de la Sécurité sociale solidaire et égalitaire, retrait des franchises et contre la TVA sociale
- l'annulation des suppressions de postes dans le secteur public et la fonction publique
- l'arrêt des licenciements dans le secteur privé
- contre la réécriture du Code du travail
- contre le projet de fusion des centres d'impôt et du Trésor public.

GRÈVE LE 18 OCTOBRE À RADIO FRANCE !

Paris, le 12 octobre 2007

SNRT-CGT de RADIO FRANCE ☎ 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9533

📞 01 56 40 28 83 📠 01 56 40 34 05 ✉ e-mail contact@cgt-radiofrance.org

Site internet : <http://www.cgt-radiofrance.org>